

## DÉCISION DE LA PRESIDENTE

### AVENANT DE CESSION À APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE

La Présidente de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,  
**VU** la délibération du conseil communautaire n° 54-2026 en date du 14 avril 2026 portant délégation à la Présidente ;  
**VU** la délibération du conseil communautaire n° 118-2020 en date du 30 septembre 2020 portant attribution du marché public relatif à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et autorisant la Présidente à signer tout document concourant au parfait aboutissement de cette opération ;

**CONSIDÉRANT** l'accord cadre à bons de commande conclu en date du 1<sup>er</sup> avril 2021 avec la société APAVE NORD OUEST SAS pour les prestations de coordination SPS de niveau II pour la restructuration des systèmes d'assainissement du secteur de Montfort Sur Risle et pour des travaux d'urgence sur la commune de Routot.

**CONSIDÉRANT** l'avenant de cession à Apave Infrastructure et Construction France pour la commande N°OS SPS N°1 pour la Mission Sécurité Protection Santé Réhabilitation / Restructuration de réseau - Montfort sur Risle - Secteur Routot- création d'une station d'épuration – SPS.

**CONSIDÉRANT** l'avenant de cession à Apave Infrastructure et Construction France pour la commande N°OS SPS N°3 pour la Mission Sécurité Protection Santé Réhabilitation / Restructuration de réseau – Secteur Montfort sur Risle – SPS.

**CONSIDÉRANT** l'avenant de cession à Apave Infrastructure et Construction France pour la commande N°OS SPS N°4 pour la Mission Sécurité Protection Santé Réhabilitation / Restructuration de réseau – Commune de Routot – SPS.

**La Présidente décide** de signer l'avenant de cession entre APAVE Nord Ouest SAS attributaire de l'accord cadre à bon de commande et APAVE Infrastructures et construction France pour la mission SPS sur réhabilitation / restructuration de réseau – Montfort sur Risle – Secteur Routot création d'une station d'épuration.

**La Présidente décide** de signer l'avenant de cession entre APAVE Nord Ouest SAS attributaire de l'accord cadre à bon de commande et APAVE Infrastructures et construction France pour la mission SPS sur réhabilitation / restructuration de réseau – Secteur Montfort sur Risle.

**La Présidente décide** de signer l'avenant de cession entre APAVE Nord Ouest SAS attributaire de l'accord cadre à bon de commande et APAVE Infrastructures et construction France pour la mission SPS sur réhabilitation / restructuration de réseau – Commune de Routot.

Fait à Pont-Audemer, le 16 juin 2026

La Présidente

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le 18/06/2026

ID : 027-200065787-20260616-DEC\_0123\_2026-AU



Carole DE ANDRES



*de Andres*